



Notes pour une présentation de la directrice générale de la FCFA, Suzanne Bossé

Dans le cadre de l'atelier précongrès *Journée sur l'immigration francophone au sein des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM)*

15^e Congrès national de Metropolis

Ottawa, 13 mars 2013

SEULE LA VERSION PRONONCÉE FAIT FOI

Bonjour à tous et à toutes,

J'aimerais débiter ma présentation en me référant au titre de ce panel. Quand on parle de nouveau paradigme de l'immigration, on parle naturellement d'un point tournant, d'un moment-charnière. Dire qu'on a vécu ce moment-charnière au cours de la dernière année est bien sûr une évidence évidente. Mais cette mutation que nous vivons, cette réingénierie du système de l'immigration au Canada n'est pas terminée. C'est là quelque chose qu'on ne doit absolument pas perdre de vue, lorsqu'on prend un temps d'arrêt, comme nous le faisons aujourd'hui, pour regarder notre GPS et déterminer où nous en sommes.

Nous terminons tout juste une première décennie d'activité intense de développement national du dossier de l'immigration au sein des communautés francophones et acadiennes. Le bilan de cette période est impressionnant. Nous avons créé le Comité directeur Citoyenneté et Immigration Canada – Communautés francophones en situation minoritaire. Nous avons adopté le Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones et nous nous sommes donné des cibles et des objectifs. Année après année, nous avons adopté des priorités et nous avons agi sur plusieurs d'entre elles

Entre autres résultats concrets, il existe maintenant 13 réseaux provinciaux et territoriaux en immigration francophone qui rassemblent, au total, près de 250 organismes partenaires. Ces réseaux regroupent, autour de l'immigrant et de sa famille, les ressources d'acteurs au niveau des services d'accueil, d'employabilité, de développement économique, d'éducation, de santé, de justice, et bien d'autres. Ils ont renforcé leur collaboration, notamment, avec leur gouvernement provincial ou territorial, avec pour résultat qu'à plusieurs endroits, les postes de coordonnateurs des réseaux et certains services d'accueil et d'établissement sont financés en partie par la province.

Parlant de services d'accueil et d'établissement, nous sommes passés en dix ans de deux organismes qui offraient des services en français, à Ottawa et à Toronto, à une offre de services dans huit provinces et deux territoires. Grâce à ces services, les immigrants ont désormais, dès leur arrivée, accès à un premier contact avec la communauté francophone et ils sont de plus en plus nombreux à s'en prévaloir.

En amont, les communautés se sont mobilisées année après année, tant qu'elles avaient accès aux ressources pour le faire, pour participer à Destination Canada, et elles ont incité les employeurs à y participer. Elles ont utilisé cet événement comme une plateforme de promotion et de recrutement qui, d'ailleurs, a fait des petits : certaines provinces, employeurs et communautés ont profité de destination pour étendre leur travail de recrutement à d'autres régions ou pays. Cela parle éloquentement non pas seulement du succès de Destination Canada comme vitrine pour nos communautés, mais aussi de la grande perte que constitue la disparition des budgets qui permettaient aux communautés d'y participer.

L'enjeu de la promotion et du recrutement demeure donc tout un défi. Nous sommes encore très loin d'avoir atteint la cible de 4,4 % fixée dans le Plan stratégique, et il faut se demander si

nous nous sommes donné les moyens et si nous avons alloué les ressources pour l'atteindre. Soyons honnêtes, poser la question, c'est y répondre.

Reste que les défis, au terme d'une décennie de développement, ne se limitent pas qu'à la promotion et au recrutement. Les défis sont présents tout au long du continuum de l'immigration. Au niveau de l'accueil, si nous avons développé des services en français d'un bout à l'autre du pays, il reste un travail important à faire pour les consolider et les bonifier. Il existe des disparités importantes selon les provinces et les territoires en termes de qualité, d'accès et même de disponibilité.

On ne saurait ignorer non plus les besoins d'appui à l'intégration, comme les enjeux importants que vivent nos jeunes et nos écoles de plus en plus diversifiées. L'enjeu de l'intégration au marché du travail demeure également entier. Certaines initiatives à succès donnent des résultats probants, comme les cours de langue axés sur le marché du travail, les formations en compétences culturelles, l'appui à la reconnaissance des acquis et l'insertion professionnelle pour les diplômés en santé. Il reste que ces initiatives n'existent pas partout. Par exemple, les cours de langue axés sur le marché de l'emploi n'existent qu'en Ontario. Pourtant, les besoins existent à la grandeur du pays.

Enfin, pour revenir brièvement à la question de l'accroissement des nombres, je tiens à souligner le fait que l'Ontario s'est donné une cible en matière d'immigration francophone l'automne dernier. Il reste qu'avec le Manitoba, c'est l'exception plutôt que la règle.

Voilà donc, grosso modo, où nous en sommes au moment où nous vivons cette mutation qui, je l'ai dit, est toujours en cours. Il y a la réorientation du système en entier vers l'immigration économique et l'engagement accru des employeurs, mais il y a aussi la restructuration du ministère de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme, dont on ne connaît pas encore tous les impacts pour les communautés francophones. Il y a enfin la transition vers la Stratégie en immigration francophone 2013-2018. À cet égard, les objectifs du Plan 2008-2013 demeurent, pour nous, tout à fait pertinents, en particulier la cible d'un minimum de 4,4 % d'immigrants qui s'installent dans nos communautés. Nous avons de bonnes bases pour poursuivre le travail déjà entamé.

La transition vers cette deuxième phase de mise en œuvre du Plan stratégique, à l'intérieur d'un nouveau contexte, inclut beaucoup de positif. La principale bonne nouvelle, c'est que le travail de développement du continuum de l'immigration francophone va se poursuivre. Les communautés francophones et acadiennes sont engagées dans cette voie et comptent y rester. Partenaire privilégié de Citoyenneté et Immigration Canada, la FCFA coordonne maintenant, par le biais des réseaux, un vaste dispositif de collaborations et de partenariats qui inclut une grande variété d'organismes et institutions de la francophonie d'un bout à l'autre du pays.

Nous avons vu au cours des derniers jours un bel exemple de cette volonté de nos communautés d'élargir les collaborations et les partenariats. Lors de la tournée de liaison de Destination Canada dans les provinces de l'Atlantique et en Ontario, les principaux ingrédients

du succès ont été le leadership des réseaux et leur travail de collaboration avec l'Ambassade du Canada à Paris, les municipalités, les RDÉE et les partenariats locaux en immigration, les LIPS. Avec l'emphase qui est maintenant mise sur l'immigration à caractère économique, ce travail de collaboration devient encore plus important et incontournable.

L'autre élément de continuité se situe au niveau des objectifs que nous poursuivons. Nous avons réalisé des progrès significatifs au cours des années, mais nous n'avons pas encore atteint les résultats souhaités. Voilà pourquoi nous reconnaissons que le succès des prochaines années résidera dans notre capacité de cibler et concerter encore plus nos actions, et de préciser plus rigoureusement les moyens pour atteindre les résultats. D'ailleurs, nous avons vu, dans une première grande esquisse, comment Citoyenneté et Immigration Canada compte poursuivre sur la lancée de la première phase de mise en œuvre du Plan stratégique. Trois axes se dessinent : l'accroissement significatif du nombre d'immigrants économiques d'expression française et de leurs familles, l'amélioration des capacités d'accueil et d'intégration économique et sociale dans les communautés francophones en situation minoritaire, ainsi que le renforcement de la gouvernance de suivi et de mise en œuvre de la stratégie 2013-2018 sur le plan national.

Nous voyons un potentiel prometteur au niveau des nouveaux outils en cours d'élaboration au ministère, comme le système de déclarations d'intérêt. Cependant, nous nous demandons encore dans quelle mesure ces outils produiront des bénéfices tangibles pour les communautés francophones et acadiennes. Nous estimons que des mesures doivent être prises, notamment, pour maximiser l'impact de ces nouveaux outils sur la cible de 4,4 % qui est prévue dans le Plan stratégique. Nous recommandons aussi d'instaurer une cible d'immigrants francophones dans le système et de promouvoir le système de déclaration d'intérêt dans les pays de la Francophonie. Enfin, il faut prendre des mesures pour pallier au fait qu'une grande majorité d'employeurs de langue anglaise dans nos communautés n'ont pas de besoin préalable au niveau des langues officielles et donc ne considéreront pas d'emblée le critère langue française dans leur sélection.

Au niveau du recrutement, nous sommes de toute évidence en faveur d'un accroissement du nombre d'activités ou de missions de promotion et de recrutement à l'étranger. Il reste que nous ne savons pas encore quels moyens seront mis en place pour appuyer ceci. L'expérience nous a enseigné que l'arrimage avec les communautés, les employeurs et les provinces dans ce processus est un facteur clé du succès. On l'a vu avec la mobilisation des employeurs au cours des deux dernières semaines, les réseaux et leurs partenaires sur le terrain sont prêts à saisir les occasions pour favoriser le recrutement d'immigrants francophones, mais nous ne pouvons faire ce travail sans la contribution de Citoyenneté et Immigration Canada et l'appui des provinces et territoires, des ambassades et d'autres partenaires à cet effort.

Enfin, au niveau de la gouvernance, il est important de rappeler que le succès de la stratégie 2013-2018 repose sur le travail conjoint gouvernements-communautés. Je fais référence ici tant au gouvernement du Canada qu'aux gouvernements provinciaux et territoriaux et à la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne. À cet égard, nous appuyons l'objectif de Citoyenneté et Immigration Canada de renforcer la coordination et la gouvernance avec les autres ministères, ainsi qu'avec les provinces et les territoires. Un des grands objectifs, pour les

communautés, est que l'immigration francophone soit à l'ordre du jour de toutes les tables fédérales-provinciales/territoriales en immigration et en établissements, ainsi que de la rencontre annuelle de la Table fédérale-provinciale/territoriale des ministres responsables de l'immigration. Plus précisément, il faut que l'on puisse y discuter de sujets comme l'inclusion de cibles d'immigrants francophones au sein du programme des candidats des provinces et territoires, ainsi que de l'appui à l'intégration économique.

En terminant, si la transition vers le nouveau paradigme en immigration demeure marquée par une certaine dose d'incertitude, nous pouvons être certains que nous continuons sur une lancée bien établie au cours de la dernière décennie, avec des objectifs qui demeurent les mêmes, et des structures communautaires qui ont fait leurs preuves.

Je vous remercie.